

Nouvelles de l'Assemblée des gouverneurs

JUIN 2010 / ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DU 16 JUIN 2010



UQAC - Laboratoire d'anthropologie et de préhistoire - Collection de perles de verre ayant servi aux échanges commerciaux lors de la conquête du Québec par les Européens. Ces perles étaient échangées contre des fourrures.

RÉUNION DU 16 JUIN 2010 (2010-7-AG)

NOMINATION

La présidente a souligné la fin du mandat de M. Marcel Desrosiers (INRS-IAF), représentant du personnel de soutien à l'Assemblée des gouverneurs à titre de personne invitée, et l'a remercié pour sa participation aux travaux de cette assemblée. M. Roland Côté, agent de développement à l'UQAM, lui succédera à compter du 22 juin 2010.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Prix d'excellence 2010 en gestion, en enseignement et en recherche et création

L'Assemblée des gouverneurs a attribué les Prix d'excellence en gestion, les Prix d'excellence en enseignement et les Prix d'excellence en recherche et création. Ces prix seront dévoilés et décernés aux lauréats au cours d'une réception officielle qui se tiendra lors des activités soulignant la rentrée 2010-2011 de l'Université du Québec le 25 août prochain.

Plans stratégiques de l'UQTR et de l'UQO

Les recteurs de l'UQTR et de l'UQO ont présenté aux membres de l'Assemblée des gouverneurs le plan stratégique de leur établissement. L'exercice a permis aux membres d'apprécier les ambitions d'enseignement et de recherche de ces deux universités.

AFFAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Ratification des résolutions de la réunion du Conseil des études (2010-3-CET) en date du 9 juin 2010

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont ratifié les résolutions suivantes du Conseil des études :

2010-3-CET-R-11 : Modifications au règlement général 2 - *Les études de premier cycle*;

2010-3-CET-R-12 : Modifications au règlement général 3 - *Les études de cycles supérieurs et la recherche*;

2010-3-CET-R-13 : Adoption du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion présenté par l'Université du Québec à Montréal (UQAM);

2010-3-CET-R-14 : Adoption du programme de maîtrise en économie et finance quantitatives présenté par l'Université du Québec en Outaouais (UQO);

2010-3-CET-R-15 : Adoption du programme de certificat en sociologie présenté par l'Université du Québec en Outaouais (UQO);

2010-3-CET-R-16 : Adoption du programme de certificat en science politique présenté par l'Université du Québec en Outaouais (UQO);

2010-3-CET-R-17 : Adoption du programme de certificat en médias de l'information et des communications présenté par l'Université du Québec en Outaouais (UQO);

2010-3-CET-R-18 : Adoption du programme de certificat en développement international présenté par l'Université du Québec en Outaouais (UQO);

2010-3-CET-R-19 : Adoption du programme de certificat en cinéma présenté par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT);

2010-3-CET-R-20 : Adoption du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en administration publique pour analystes présenté par l'École nationale d'administration publique (ENAP);



UQAM - École de Design - Étudiante en architecture et en urbanisme réalisant une maquette

2010-3-CET-R-21 : Adoption du programme de maîtrise en médias numériques en contexte interculturel présenté par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT);

2010-3-CET-R-22 : Modification du programme de maîtrise en chimie et création du programme de maîtrise en biochimie offert à l'Université du Québec à Montréal (UQAM);

2010-3-CET-R-23 : Protocole d'entente relatif à l'extension à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) du programme de maîtrise en histoire, profil recherche (3425), offert à l'Université du Québec à Montréal (UQAM);

2010-3-CET-R-24 : Modification au Protocole d'entente entre l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) concernant l'offre conjointe des programmes de maîtrise et de doctorat en études urbaines;

2010-3-CET-R-25 : Protocole d'entente entre l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), l'École nationale d'administration publique (ENAP) et l'Université du Québec concernant la gestion du Consortium de recherche en santé mentale Financière Manuvie – Université du Québec (CRFMUQ);

2010-3-CET-R-26 : Protocole d'entente relatif au projet de délocalisation à l'Institut supérieur des matériaux du Mans (ISMANS), en France, du programme conjoint de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion de projet offert à l'UQAC.

Émission de diplômes

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont décerné 3 666 diplômes à des étudiants de l'UQTR (1202), de l'UQAC (810), de l'UQAR (689), de l'UQO (614), de l'INRS (19) et de l'ÉTS (332). Depuis sa fondation en 1969, l'UQ a délivré 505 783 diplômes.

Fonds de développement académique du réseau (FODAR) 2010-2011

Le FODAR appuie les orientations stratégiques qui apparaissent déterminantes pour le développement du réseau de l'Université du Québec en matière de formation et de recherche.

Le 21 avril dernier, l'Assemblée des gouverneurs a adopté le cadre budgétaire 2010-2011 concernant l'enveloppe FODAR. Compte tenu que l'année financière 2010-2011 s'étale sur une période de 11 mois, un montant de 1 750 300 \$ correspondant à 91 % de l'enveloppe de l'année précédente est octroyé.

L'Assemblée des gouverneurs a adopté les orientations ainsi que la répartition de l'enveloppe du FODAR 2010-2011 comme suit :

- Volet Actions stratégiques en formation et en recherche 995 420 \$
- Volet Communauté scientifique réseau 220 430 \$
- Volet Soutien aux programmes conjoints 400 000 \$
- Volet Prix d'excellence 60 000 \$

Le montant attribué à la gestion du programme s'élève à 74 450 \$.

Les objectifs et les modalités de chaque volet sont décrits dans le document intitulé *Fonds de développement académique du réseau (FODAR) 2010-2011*, daté du 27 mai 2010, disponible à l'adresse suivante : <http://www.uquebec.ca/ptc/fodar/bienvenue>

Maîtrise en histoire - Protocole d'entente entre l'UQAR et l'UQAM

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'UQAR à conclure avec l'UQAM l'entente concernant l'extension à l'UQAR du programme de maîtrise en histoire, profil recherche, offert à l'UQAM.

UQAM-INRS - Modification du protocole d'entente relatif à l'offre conjointe des programmes de maîtrise et de doctorat en études urbaines

Le protocole d'entente avait été autorisé par l'Assemblée des gouverneurs le 3 novembre 1999. L'UQAM et l'INRS ont jugé nécessaire de réviser et modifier ce protocole afin de l'harmoniser aux procédures des deux établissements.

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'INRS à conclure avec l'UQAM l'entente concernant l'offre conjointe des programmes de maîtrise et de doctorat en études urbaines.



ENAP - Édifice de l'ENAP à Québec

Protocole d'entente entre l'UQAC et l'Institut supérieur des matériaux du Mans (ISMANS) en France

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'UQAC à conclure avec l'ISMANS, en France, un protocole d'entente relatif au projet de délocalisation du programme conjoint de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion de projet offert à l'UQAC et ce, à compter de septembre 2011.

Protocole concernant la gestion du Consortium de recherche Financière Manuvie - Université du Québec (CRFMUQ).

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'UQTR, l'UQAR, l'UQO, l'UQAT, l'ENAP et l'UQ à conclure avec l'UQAM le protocole d'entente concernant la gestion du Consortium de recherche en santé mentale Financière Manuvie – Université du Québec.

UQAC - Entente sur l'implantation et le développement de la Chaire UQAC-Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (Chaire VISAJ) 2008-2014

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'UQAC à conclure l'entente spécifique concernant l'implantation et le développement de la Chaire UQAC-Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (Chaire VISAJ) 2008-2014, d'une valeur totale de 2 771 382 \$, avec le Cégep de Jonquière, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire (MAMROT), l'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRÉ), le Regroupement action jeunesse 02, la Fondation Asselin du Cégep de Jonquière et la Ville de Saguenay.

INRS - Contrat entre l'INRS et les Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'INRS à conclure une entente avec Sa Majesté la Reine chef du Canada représentée par le ministre

des Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour les services qui seront fournis au Centre de recherche et développement pour la défense Canada-Valcartier dans le cadre du projet de recherche « Devenir environnemental des matériaux énergétiques ».

AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION

Suivi des projets immobiliers

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont été informés de l'état d'avancement des projets de construction en cours de réalisation dans le réseau de l'UQ. Présentement, le réseau compte 29 grands projets en cours de réalisation (supérieurs à 1 000 000 \$) pour un montant total de 192 920 809 \$.

UQ – Mise à jour et fermeture du projet de réaménagement du Conservatoire de musique et d'art dramatique de Montréal (CMADM) et de mise à niveau de l'Édifice Henri-Julien, à Montréal

L'Assemblée des gouverneurs a pris acte de la fin du projet de réaménagement du Conservatoire de musique et d'art dramatique de Montréal, comprenant les coûts supplémentaires requis à la réalisation du second volet, soit la mise à niveau des infrastructures de l'Édifice Henri-Julien.

Entente de transfert entre la Société de transport de Ville de Laval et le Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ)

L'Annexe 6-B *Régime de retraite de l'Université du Québec* du règlement général 6 *Ressources humaines* prévoit que le Comité de retraite peut approuver la conclusion d'ententes de transfert avec d'autres régimes après avoir obtenu l'autorisation de l'Assemblée des gouverneurs.

Considérant le projet d'entente entre les parties, l'Assemblée des gouverneurs a autorisé le Comité de retraite du RRUQ à conclure une entente de transfert avec la Société de transport de la ville de Laval.

Régime de retraite de l'Université du Québec

M. **Gilles Picard**, président du Comité de retraite, M. **Richard Laflamme**, directeur général du RRUQ, M. **Michel Montour**, directeur de l'actuariat, ainsi que M. **Louis Langlois**, directeur des placements, comptabilité et contrôle, ont présenté aux membres de l'Assemblée des gouverneurs :

- le Rapport annuel au 31 décembre 2009;
- le Plan stratégique 2009-2012;
- les résultats d'une étude actuarielle effectuée sur les coûts et les risques du Régime.

Le Rapport annuel est disponible à l'adresse suivante : http://www.rruq.ca/secretariat/pdfs/Rapport_annuel_2009.pdf



RÉUNION SPÉCIALE DU 16 JUIN 2010 (2010-8-AG-S)

Modifications au règlement général 2 - *Les études de premier cycle* et au règlement général 3 - *Les études de cycles supérieurs et la recherche*

La dernière refonte majeure du règlement général 2-*Les études de premier cycle* a été effectuée au printemps 2001. Cette refonte poursuivait les visées de décentralisation amorcées à la fin des années 90 et tendait à assouplir et à diversifier les formes de programmes de premier cycle. Quant à la dernière révision majeure du règlement général 3-*Les études de cycles supérieurs et la recherche*, elle remonte à l'automne 1996. Un processus de décentralisation des dispositions concernant l'encadrement des études a alors été amorcé et suivi, en 1998, 1999 et 2001, de modifications visant à continuer ce processus.

La présente opération de révision des règlements généraux des études de l'UQ poursuit, dans la foulée des modifications apportées au cours des dernières années et des différents besoins exprimés par les établissements, les objectifs suivants:

- diversifier les formes de programmes à tous les cycles;
- favoriser la poursuite des études, la réussite et l'obtention du grade;
- offrir plus de souplesse aux établissements pour : 1) la gestion du cheminement des étudiants en harmonisant, lorsque cela est possible, les règlements généraux 2 et 3, en poursuivant la décentralisation et en retirant certains articles ne reflétant plus les pratiques; 2) la reconnaissance des acquis en laissant plus de latitude aux établissements pour définir certaines limites quant aux activités et au nombre de crédits reconnus;
- confier aux établissements, aux cycles supérieurs : l'entière responsabilité des modifications de programmes, comme il se fait au premier cycle; l'élaboration des règles détaillées concernant l'habilitation du directeur de mémoire ou de thèse;
- clarifier et harmoniser les mécanismes de gestion conjointe ou d'offre en extension des programmes et ajouter des dispositions sur les programmes offerts à l'étranger;
- préciser, modifier ou remplacer des articles posant des difficultés dans leur interprétation ou dans la gestion courante des opérations;
- poursuivre le processus d'harmonisation et d'actualisation des règlements généraux des études et en améliorer la structure et la rédaction.

L'Assemblée des gouverneurs a adopté des modifications au règlement général 2-*Les études de premier cycle* et au règlement général 3-*Les études de cycles supérieurs et la recherche* de l'UQ. Ce dernier sera désormais libellé : règlement général 3 - *Les études de cycles supérieurs*. Les modifications entreront en vigueur lors de leur publication dans la Gazette officielle du Québec.

 **Université du Québec**

Secrétariat général

475, rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H7
Téléphone : 418 657-4307
Télécopieur : 418 657-2132